



L'Assemblée générale ordinaire du CRE Grand-Est s'est tenue le vendredi 5 décembre 2025 à 19h30 en présentiel à la Maison régionale des sports, 13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine et en visioconférence.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, le matériel de vote a été envoyé aux groupements équestres actifs du CRE Grand-Est. Le scrutin s'est déroulé par voie électronique du 24 novembre à 8h00 au 4 décembre à 14h00.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les trois premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1** – Rapport moral et quitus 2025,
- Point n° 2** – Rapports financiers et quitus 2025,
- Point n° 3** – Budget prévisionnel 2026,
- Point n° 4** – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents sont consultables sur le site du CRE : www.cregrandest.fr.

Valérie **Hamelin-Boyer** ouvre la réunion et accueille les participants, présents dans la salle ou en visioconférence.

Participation des votants :

Votes : 89 / 423 inscrits soit 21.04 %

Nombre de voix : 1655 / 4816 voix des inscrits soit 34.36 %

Le quorum représentant le quart au moins des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Rapport moral

Lecture du Rapport moral et résumé des statistiques par Jean-Pascal **Jobst**, Secrétaire Général du CRE.
(*rapport complet consultable sur le site du CRE*)

Rapport financier

Lecture du Rapport Financier de la Trésorière, Nathalie **Delouis-Bazinet**.

(*rapport consultable sur le site du CRE*)

Les comptes sont certifiés par le Cabinet Mercier-Guillaume.

Lecture des résultats du scrutin :

Vote n°1 – J'aprouve le rapport moral et quitus 2025

Oui : 1583 voix (100 %) - Non : 0

Blanc : 72 voix

Vote n°2 – J'aprouve les rapports financiers et quitus 2025

Oui : 1583 voix (100 %) - Non : 0

Blanc : 72 voix

Vote n°3 – J'aprouve le budget prévisionnel 2026

Oui : 1598 voix (100 %) - Non : 0

Blanc : 57 voix

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr



Comité Régional d'Équitation
du Grand-Est
Alsace | Champagne-Ardenne | Lorraine

**PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
CRE GRAND EST
LE 5 DÉCEMBRE 2025**

GRAND EST



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Présentation du rapport d'activité du CRTE par Guy Matras et Violette Reinbold.
(*rapport complet consultable sur le site du CRE*)

Présentation des Responsables de Commissions
Bilans et projets des Commissions du CREGE.

Interventions de nos invités.

Clôture de l'Assemblée Générale à 21h30 et buffet.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la Présidente et le Secrétaire Général.

Valérie HAMELIN-BOYER,
Présidente du CRE Grand-Est.

Jean-Pascal JOBST,
Secrétaire Général du CRE Grand-Est.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-

Ardenne
12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr